

L'Université de Nancy, « mère » des institutions universitaires sarroises et la coopération entre la Sarre et la Lorraine dans le domaine universitaire

Wolfgang Müller

Traduction de Petra Roscheck adaptée par Michel Boulangé et Jean-Louis Rivail

La création d'enseignements supérieurs dans le futur Land sarrois est le fruit des propositions et décisions des autorités françaises de l'immédiat après-guerre. En témoigne aujourd'hui l'inscription bilingue « Universität des Saarlandes – Université de la Sarre » figurant au frontispice de l'entrée du campus universitaire, établi à l'est de l'agglomération de Saarbrücken. Mais c'est plus à l'est encore, dans la bourgade de Homburg et à partir d'un modeste établissement médical psychiatrique, que s'est développé un important ensemble hospitalo-universitaire, né en 1946 sous forme d'un Institut, dans le cadre d'une collaboration avec la France et plus particulièrement avec la Faculté de médecine de Nancy.

« **A**ujourd'hui, 8 mars 1947, le général Koenig et le gouverneur Grandval remettent à l'Université de Nancy, et par elle à l'Université de France, les installations permettant de faire fonctionner en territoire sarrois un institut d'enseignement supérieur destiné aux étudiants de ce territoire. Messieurs les ministres des Affaires étrangères et de l'Éducation nationale nous donnent la possibilité de lui assurer la vie et le développement nécessaires. C'est, je pense, une date qui marquera dans l'histoire du territoire et dans celle de notre Université – un jour de joie – car ce geste a été inspiré par la conception la plus réaliste des choses de l'après-guerre, parce qu'il est dans la plus pure tradition de la France et de l'Université Française¹. »

Telles furent les paroles prononcées par le recteur de l'Université de Nancy, Pierre Donzelot, pour inaugurer, le 8 mars 1947, à Homburg (Sarre), en présence de quelques délégués français et sarrois de haut rang, un centre d'études d'enseignement supérieur placé sous l'égide de l'Université de Nancy. Un centre qui allait permettre aux étudiants en médecine de suivre des cours préparatoires, en attendant l'ouverture de l'Université de la Sarre dont la création fut décidée à Paris en avril 1948 (quelques mois plus tard, en novembre 1948, elle ouvrira en effet ses portes). Dans ce discours, Pierre Donzelot considérait la « Question de la Sarre » comme un problème européen particulièrement difficile à résoudre. Il rappela à l'assemblée à quel point le sort de la Sarre était lié à celui de la France et souligna le fait que « dans ce siècle où les valeurs intellectuelles et

scientifiques ont pris une place de plus en plus dominante », il n'existait jusqu'à présent pas d'université dans cette région cisrhénane. « Et c'est l'Université de Nancy qui vient de prendre, avec l'inauguration de cet institut à Homburg, un engagement moral [...] au nom de la France, et de l'humanisme français [...]. Et c'est par la médecine que commence cette formation, avec une année de propédeutique scientifique et trois années d'études médicales». Optimiste, M. Donzelot était convaincu que « dans un très proche avenir, administrateurs, juges, économistes, trouveront ici des maîtres qui les formeront aux tâches que leur pays réclame d'eux d'ores et déjà. Les lettres, la mathématique et la science s'y adjoindront aussitôt pour former, parmi les Sarrois, les cadres dont la prospérité de la Sarre a besoin, et qui, formés pour le service de leur pays, seront utiles au bien de leur communauté». Développant largement l'idée de *l'Universitas*, il insista vivement sur le rôle important que – notamment après les douloureuses expériences de la Seconde Guerre mondiale – devaient jouer de telles institutions: « Car il faut que reprenne la marche vers des temps meilleurs, vers un idéal d'indépendance, de justice et de liberté ».

1. Voir la brochure bilingue publiée sur ordre de la Commission d'administration du territoire de la Sarre : *Verwaltungskommission des Saarlandes (éd.), Centre Universitaire d'Etudes Supérieures de Homburg – Saarländische Hochschule Homburg, Saarlouis, 1947*, pp. 55-71, notamment les pages 55, 59, 61 et 71. La traduction allemande ne suit pas toujours fidèlement le texte français et apporte quelques nuances intéressantes.

Les débuts en 1946/1947

Alors qu'ont été publiées plusieurs études sur l'architecture du campus de Homburg et que l'histoire de la Faculté de médecine à été relatée dans plusieurs articles écrits², les étapes mouvementées qui, de l'inauguration d'une clinique psychiatrique et maison d'aliénés (la troisième) du Palatinat (*III. Pfälzische Heil-und Pflegeanstalt*) en 1909 à la création, d'abord d'un hôpital central de la Sarre, et finalement à la fondation d'une clinique universitaire, aujourd'hui renommée, n'ont pu être évoqués que récemment dans une brochure commémorative³.

Nous ne pourrions retracer que sommairement les différentes phases qui, de l'établissement de simples cours d'études supérieures au début, en 1946, puis d'un centre universitaire en 1947 à Homburg, aboutirent à la fondation d'une nouvelle université. Celle-ci naquit en fait de cours universitaires⁴ organisés sous l'égide du Gouvernement militaire français à l'hôpital central de Homburg, peu touché par les bombardements alliés. Toutefois il est nécessaire de rappeler que pour les cours universitaires, on renoua avec la tradition des soirées des médecins de Homburg qui, avant la Seconde Guerre mondiale, avaient lieu tous les quinze jours, ainsi qu'avec la tradition des six cours de vacances pour des étudiants en médecine et des seize congrès organisés chaque été, jusqu'en 1939, pour des médecins venant de la Sarre, du Palatinat et du pays de Bade. De nombreux médecins spécialistes renommés, arrivant de toutes les régions d'Allemagne, et qui travaillaient dans diverses cliniques et universités, y prirent part (tels les pathologistes Aschoff et Schmincke, les spé-

cialistes de médecine interne Krehl et Volhard, les chirurgiens Rehn et Sauerbruch et le neurologue Viktor von Weizsäcker). Mais la fondation d'une nouvelle université, qui fut même bilingue dans ce territoire politiquement à demi autonome lié à la République française par union économique et monétaire que fut la Sarre des années 1945-1955, fut profondément influencée par la France et par l'Université de Nancy.

Un contemporain de ces événements, le premier protecteur de l'Université de la Sarre et figure de proue de l'urologie en Allemagne, le professeur Carl-Erich Alken, a résumé cette évolution par une formule lapidaire et élégante: « Parce que Mayence n'a pas voulu, c'est Nancy qui est devenue la « mère » de l'Université de la Sarre »⁵. C'est en effet après que, pour des raisons inconnues, l'Université de Mayence eut refusé de reconnaître la validité des cours suivis depuis janvier 1946 à Homburg par des étudiants de semestres cliniques, que le gouverneur militaire de la Sarre, Gilbert Grandval, se tourna vers le recteur de l'Université de Nancy, Pierre Donzelot⁶, qu'il connaissait depuis des temps passés en commun dans la Résistance. Déjà début mars 1946, quelques étudiants venus de Nancy fréquentaient des cours à Homburg, et du 13 au 15 août, une forte délégation de la Faculté de médecine de l'université de cette ville, dirigée par les professeurs Pierre Chalnot et Pierre André, ainsi que par le Dr William Jackson, et accompagnée par un groupe d'étudiants, y avait visité l'hôpital régional et s'était entretenue avec des participants

2. Voir la bibliographie, continuellement actualisée, sous : www.uni-saarland.de/de/profil/geschichte/autobiographisches et www.uni-saarland.de/de/profil/geschichte/biographisches.
3. Der Vorstand des Universitätsklinikums des Saarlandes (le conseil administratif des cliniques universitaires de la Sarre) (éd.), *Festschrift 1909-2009 – Von der Pfälzischen Heil-und Pflegeanstalt zum Universitätsklinikum des Saarlandes UKS*, Homburg, 2009.
4. Les faits et événements rapportés dans ce texte sont abondamment documentés dans : Wolfgang Müller (éd.), *Unter der Ägide der Universität Nancy. Streiflichter zur Gründung des Homburger Hochschulinstituts vor 60 Jahren*, Saarbrücken, 2007. Voir aussi Wolfgang Müller. « Vor 50 Jahren: Beginn der Homburger Hochschulkurse », *Saarländisches Ärzteblatt*, 49. Jahrgang, Heft 1, Januar 1996, Dominique Dinet et François Igersheim (éds.), *Terres d'Alsace. Chemins de l'Europe. Mélanges offerts à Bernard Vogler*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2003, l'article: « Der Spiritus rector der Homburger Hochschulkurse René Springer », p. 451 s.
5. Voir Carl-Erich Alken, « Weil Mainz nicht wollte, wurde Nancy Mutter », dans la *Saarbrücker Zeitung* du 30 novembre 1973, p. 25.
6. Voir l'article biographique écrit par sa fille, Madame Michelle Boyer-Donzelot, « Pierre Donzelot – un des fondateurs de l'Institut de Homburg », in : Wolfgang Müller (éd.), *op. cit.* 4.



Pierre Donzelot, qui joua un rôle déterminant dans la création de l'Institut sarrois d'Etudes supérieures, fondé à l'initiative de l'Université de Nancy.

Le Dr Rudolf Wilhelm (orthopédie),
Louis Merklen, doyen de la Faculté
de médecine de Nancy et premier directeur
de l'Institut sarrois
d'Etudes supérieures à Homburg,
et le Dr Carl-Erich Alken (urologie).



aux cours. On avait même fait une excursion en commun à Spire et sur la Route du Vin, comme le raconte un autre contemporain, le professeur Pierre Paysant⁷.

D'ailleurs, dès décembre 1945, il s'était établi une correspondance assez poussée entre Grandval et Donzelot au sujet d'une admission éventuelle d'étudiants sarrois aux cours assurés par l'Université de Nancy. De son côté, le ministre de l'Education nationale français, Marcel-Édmond Naegelen, ne cessait de souligner l'importance de la politique culturelle pour la Mission française en Sarre. Après avoir participé à Saarbrücken à une rencontre des recteurs des académies de Besançon, Dijon, Lille, Lyon, Montpellier et Nancy et après une visite à Homburg le 21 octobre 1946, le recteur Pierre Donzelot, les professeurs et les étudiants qui l'y accompagnaient se montrèrent fortement impressionnés. Le recteur assura les étudiants de Homburg de son soutien, jugea les problèmes concernant l'avenir de l'Ecole de médecine de Homburg comme urgents et annonça des consultations avec Louis Merklen, le doyen de la Faculté de médecine de Nancy, qui n'avait pas pris part à ce voyage.

Dès le 26 octobre, c'est-à-dire trois jours seulement après les voyages à Saarbrücken et à Homburg – donc avec une rapidité qui étonne –, l'assemblée de la Faculté de médecine vota à l'unanimité l'établissement de cours préparatoires de deux ans en physique, chimie et biologie (PCB) à Homburg. Il fut décidé que ces cours seraient organisés selon le modèle français par l'Université de Nancy et que la formation clinique serait dirigée par les médecins pratiquant dans les différents services de l'hôpital de Homburg. En revanche, la formation théorique, ainsi que les stages, seraient assurés par des professeurs de Nancy. L'année universitaire serait divisée en semestres et l'enseignement de quelques matières se ferait alternativement à Homburg et à Nancy.

L'installation des laboratoires et le logement des professeurs et des étudiants, tout comme le financement, ne semblent pas avoir posé de problèmes particuliers. Le 7 octobre 1946, les délégués du gouvernement militaire de

Saarbrücken, Messieurs Hepp, Hoen et René Springer, le représentant du député du district de Homburg, le capitaine Barot, le dirigeant de l'Institut de médecine de Homburg et futur directeur de l'Hôpital régional, le professeur Rudolf Wilhelm, le médecin dirigeant les services urologiques, le Dr Carl-Erich Alken, et le représentant des étudiants, Hans Nesseler, se réunirent à Homburg avec le doyen Merklen et le professeur Jean Girard, médecin-pneumologue enseignant à l'Université de Nancy. C'est à cette date que fut organisé l'enseignement de la médecine en Sarre. On recommanda vivement à tous les étudiants en médecine sarrois de venir à Homburg pour faire leurs études, et on convint du 15 janvier 1947 comme date provisoire du commencement des cours.

Le Dr Alken s'entendit avec ses collègues de Nancy sur l'acquisition du matériel d'enseignement nécessaire, des microscopes et des manuels. Il fut convenu que le français serait la langue employée dans les cours donnés par les professeurs de Nancy, que des photocopies résumant les différents sujets des cours seraient distribuées aux étudiants ; que l'on établirait également parallèlement des cours obligatoires de langue française qui insisteraient particulièrement sur le vocabulaire médical. Les premiers examens devraient être passés en octobre 1947 devant un jury composé par des médecins enseignant à l'Université de Nancy. Trois jours plus tard, lors des consultations du Conseil de l'Université, on approuva à l'unanimité les décisions prises ; le recteur Donzelot souligna qu'il était

7. Voir François Streiff, « Les Facultés de médecine de Nancy et de Homburg. Le cinquantenaire d'une coopération », *Annales médicales de Nancy et de l'Est*, vol. 36, 1997.

« énormément souhaitable » que les étudiants sarrois soient pénétrés de la « culture française » et annonça l'organisation prochaine d'un Institut d'études supérieures de l'Université de Nancy à Homburg. Il suffirait, affirma-t-il, d'un peu de bonne volonté pour résoudre sous peu toutes les questions en suspens et notamment celle du budget, par un accord entre le Service des affaires allemandes et autrichiennes du ministère des Affaires étrangères, le ministère de l'Education nationale et le gouvernement militaire à Saarbrücken.

Pendant qu'entre temps, 135 participants aux cours cliniques préparatoires et 60 participants aux cours cliniques s'étaient inscrits, on discuta, durant les semaines qui suivirent, à Homburg et à Nancy et lors des visites des professeurs nancéiens, le 21 janvier et les 17 et 18 février 1947, des problèmes de bâtiments, de technique et de logistique. On repoussa l'ouverture des cours théoriques au 15 février et on envisagea même quelque temps de transférer les cours pratiques à Nancy. Le 5 février commencèrent dans quelques bâtiments les travaux de transformation. Il y fallut employer 150 ouvriers travaillant par équipes de jour et de nuit, 35 000 heures de travail et la somme de 250 000 Reichsmarks. Finalement, le 16 février, le Professeur Wilhelm, délégué par le recteur de l'Université de Nancy, put annoncer que selon toute probabilité, l'ouverture solennelle de cette faculté de médecine affiliée à l'Université de Nancy aurait lieu le 8 mars 1947 et se ferait en présence de représentants français et sarrois de haut rang. Sur l'entête de ce document figure, écrite à la main, la nouvelle désignation « Centre Universitaire d'Etudes Supérieures, Homburg/Sarre ».

8 mars 1947: ouverture de l'Institut sarrois d'Etudes supérieures de l'Université de Nancy

Dans une lettre livrée peu après à la presse⁸ et adressée à Erwin Müller, membre du Parti populaire chrétien (*Christliche Volkspartei*) et président de la Commission d'administration du Territoire de la Sarre, qui, en octobre

8. Les citations de la correspondance entre Grandval et Erwin Müller parurent, traduites en allemand, le 6 mars 1947, dans la *Saarbrücker Zeitung*, dans un article titré « *Vor der feierlichen Eröffnung der Homburger Universität. Auf dem Weg zu einer saarländischen Hochschule* » (Avant l'ouverture solennelle de l'université de Homburg. Etape vers une université sarroise). Comme pour le discours du directeur Müller, mais d'une façon encore plus remarquable, la version allemande de ladite lettre de Grandval contient des nuances d'une portée hautement politique.

1946, avait accédé au Conseil gouvernemental du Territoire de la Sarre, le gouverneur militaire Gilbert Grandval qualifia l'établissement de cet institut universitaire de médecine de « premier pas vers la création d'autres instituts » et expliqua les raisons qui l'avaient poussé à cette décision : « Les difficultés survenues avec les universités allemandes pour la reconnaissance officielle de l'Ecole de médecine de Homburg, le refus de l'Université de Mayence de valider les examens de cette école, la réalisation en cours du rattachement économique et les difficultés de transfert monétaire entre la Sarre et l'Allemagne qui en découlent et rendront les études en Allemagne difficiles, sinon impossibles, pour les étudiants sarrois, m'ont amené à considérer l'ensemble du problème de l'Enseignement supérieur en Sarre. Ce problème se posant de la même façon pour toutes les disciplines, j'ai envisagé la création d'un Centre universitaire en Sarre, où tous les enseignements seraient dispensés et qui constituerait une étape entre l'Enseignement secondaire sarrois et l'Enseignement supérieur français, auquel il conduirait les étudiants après deux années d'études dans ce Centre. J'ai demandé à l'Université française de prendre en charge cette nouvelle création. M. le Recteur de Nancy a donc, sur à ma demande, soumis [...] à M. le ministre de l'Education nationale un projet de création à Homburg d'instituts de facultés rattachés à l'Université de Nancy. Le principe vient d'en être adopté et M. le ministre de l'Education nationale a autorisé l'ouverture à Homburg d'un Institut universitaire de médecine [...] ».

En même temps, l'établissement d'autres instituts – par exemple un Institut de droit et de philologie ainsi que le transfert de trois laboratoires de recherches scientifiques, à savoir un laboratoire de techniques minières, un laboratoire de sidérurgie et un laboratoire consacré aux conditions de travail – était prévu.

« Chaque institut assurera les deux premières années d'enseignement, plus le PCB pour la médecine, les études devant être terminées dans une université française au choix de l'étudiant. [...] Par cette initiative, la Sarre, colonisée par la Prusse depuis un siècle, doit pouvoir recréer les élites qu'elle mérite et qui lui sont indispensables pour son relèvement matériel et moral, dans un véritable esprit démocratique. Par là enfin naîtront des liens culturels plus étroits entre la France et la Sarre, conformes aux données de l'Histoire et de la Géographie, et but essentiel de notre commune politique ».

« C'est avec une grande joie et une reconnaissance particulière », que le directeur Erwin Müller accueillit « la décision d'établir de suite une université à Homburg ». Il rappela l'attitude méfiante des autres universités vis-à-vis des étudiants sarrois, qualifia de but conforme à la volonté de la grande majorité de la population une « intensification

A la table d'honneur,
pendant les discours
d'inauguration
de l'Institut universitaire
de Homburg, l'administrateur
général de la Sarre, E. Laffon
et le gouverneur militaire,
le colonel Grandval, entourent
le ministre français
de l'Education nationale,
Marcel-Edmond Naegelen



des relations entre la Sarre et la France, également dans le domaine culturel », et insista sur la mission qui s'imposait à la Science, tout particulièrement en Sarre, de rapprocher les peuples. « Tout le monde », affirma-t-il enfin, « a bien conscience que la vie culturelle en Sarre, négligée depuis des décennies au profit de mesures politiques, prendra un essor formidable grâce à la fondation d'une université ».

Le 8 mars 1947, un samedi, l'Institut universitaire de Homburg fut enfin inauguré sous la présidence du ministre français de l'Education nationale, M. Marcel-Edmond Naegelen, et en présence de nombreux représentants français et sarrois de haut rang, d'une délégation internationale de journalistes et d'une centaine d'étudiants. Les discours furent publiés par extraits dans les quotidiens – la *Saarbrücker Zeitung* par exemple parut sous la manchette « Coopération culturelle Sarre-France » –, et en intégralité dans le premier numéro (au mois d'octobre) des *Hochschulblätter der Universität Homburg - Der Student an der Saar*, publiées par l'Association des étudiants sarrois, *AES/Verband Saarländischer Studenten*, fondée le 16 juin 1947 ainsi que sous le titre de centre universitaire d'Etudes supérieures de Homburg – *Saarländische Hochschule Homburg*, dans une brochure imprimée par les soins de la direction de l'Education publique de la commission d'administration.

La cérémonie d'ouverture, qui trouva un vif écho dans le public, fut célébrée avec un grand renfort protocolaire. De nombreux professeurs de Nancy y prirent part, en toge, et une plaque commémorative fut dévoilée⁹. Même le magazine hebdomadaire d'informations allemand *Der Spiegel* lui consacra un reportage intitulé « *Medizinische Annäherung. Voran die Marseillaise* » (« Rapprochement médical. La Marseillaise en avant »).

En lisant les comptes-rendus des contemporains, on ne peut que s'étonner de la diversité parfois confuse des termes employés pour désigner cet institut qui venait d'ouvrir ses portes. On y parle d'une Académie, d'un Institut, d'une Ecole de médecine, de l'Académie française à Homburg, de l'Université de Homburg, ou de l'Université de la Sarre, d'un Institut universitaire, de l'Université sarroise de Homburg ou d'un Centre universitaire !

Le premier directeur de cet Institut sarrois d'études supérieures de l'Université de Nancy fut le doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Nancy, M. Louis Merklen¹⁰. L'enseignement débuta le 10 mars avec des cours, matin et après-midi, donnés à trois niveaux : PCB, l'année propédeutique obligatoire selon le programme d'études français (95 étudiants), ainsi que les cours pour les deux premières années et la troisième année de médecine. Les cours avaient lieu les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, le mercredi étant réservé comme journée de voyage pour les professeurs nancéiens. Quatre enseignants venaient de la Faculté des sciences, neuf de la Faculté de médecine. Ces professeurs, dont la plupart était nés vers 1900 (le plus âgé affichait 64 ans, le plus jeune 28 ans seulement), enseignaient

9. Voir, entre autres, les reportages dans la *Saarbrücker Zeitung* du 11 mars 1947: « Coopération culturelle Sarre-France : Inauguration solennelle de l'Institut universitaire de Homburg. Déroulement brillant de cette cérémonie placée sous la présidence du ministre de l'Education nationale M.E. Naegelen ». Le recteur Donzelot : « Une marche vers un idéal d'indépendance, de justice et de paix ». Et également *Der Spiegel* du 22 mars 1947.

10. Sur la personne et l'œuvre scientifique de Louis Merklen (1896-1964) voir « Hommage à la mémoire du Doyen honoraire Louis Merklen », Bar-le-Duc, 1965, avec une reproduction des discours prononcés à la Faculté de médecine de l'Université de Nancy, le 9 février 1965, à l'occasion d'une cérémonie commémorative.



L'indispensable véhicule utilisé pour le transport des enseignants de Nancy à Homburg.

les disciplines suivantes : Maurice Dodé la chimie, Louis Gougerot la physique médicale, Jacques Simonin l'anatomie pathologique, André Eichhorn la biologie végétale, Robert Grandpierre la physiologie, André Binet la pathologie externe, Paul Rémy la biologie animale, Étienne Legait l'histologie, Antoine Beau l'anatomie, Pierre Desgrez la biochimie et Jean Girard la pathologie générale et la pathologie interne¹¹. Des cours supplémentaires en anatomie et des cours de répétitions dans

11. Pour les enseignants, voir la collection biographique des archives de l'Université de Saarbrücken. Une liste des enseignants faisant partie de la Faculté de médecine se trouve sous www.médecine.uhp-nancy.fr/professeurs/Listes.htm, à la rubrique intitulée « professeurs décédés. » L'activité des professeurs Gougerot et Desgrez à l'Université de Nancy n'a été que de courte durée.



Au premier plan, Antoine Beau, qui enseignait l'anatomie à Homburg.

les différentes matières furent donnés par des étudiants-moniteurs venus de Nancy, à savoir : Pierre Bastien, Jean Bel et Maurice Lamarche, dont le cercle s'élargit bientôt à Paul Gille, Raymond Jochum et Bernard Pierson. Les cours de langue donnés par les deux lectrices du lycée de Homburg contribuaient également à améliorer les notions de français des étudiants sarrois. Les 43 étudiants de la première à la troisième année de médecine devaient s'inscrire en six groupes aux cours cliniques – chirurgie, médecine générale et pneumologie – donnés sur le modèle français par les professeurs Wilhelm, Alken, Orth, Doenecke, Hertz et Dick, tous médecins praticiens à l'Hôpital régional de Homburg. Le professeur Jean Girard assumait le rôle de coordinateur des matières cliniques et théoriques. Les laboratoires n'étant pas encore installés et les appareils nécessaires manquant, les cours pratiques devaient avoir lieu en partie à Homburg (après la mi-juin) et en partie à Nancy (durant les grandes vacances en France). De plus, l'embauche d'un moniteur de sports français, la composition d'un hymne et la création d'un emblème particuliers pour l'Institut étaient prévus. Mais quelques semaines plus tard seule-



Le cours, à l'Institut sarrois d'Etudes supérieures de Homburg, du professeur Louis Gougerot, chargé d'enseigner la physique médicale.



A Homburg, au cœur de l'été,
les chargés de cours nancéiens ; de gauche à droite :
Maurice Lamarche, Raymond Jochum et Bernard Pierson.



Les chargés de cours nancéiens enseignant à Homburg
et leurs collaborateurs.

ment, le 24 avril 1947, le doyen Merklen se démit de sa charge de directeur, donnant pour raisons, entre autres, les nombreux problèmes d'organisation et les difficultés qui avaient surgi dans la coopération avec le gouvernement militaire.

Des relations persistantes avec l'Université mère de Nancy

Avec la nomination de Louis Guinet, un germaniste, comme directeur remplaçant Louis Merklen, se termina le premier chapitre de l'histoire de l'Institut de Homburg. Nous ne pourrions pas suivre pas à pas l'évolution¹² de cet institut, pas plus que les étapes de la fondation de l'Université de la Sarre, mais ce sur quoi nous voudrions insister,

c'est la persistance des relations entre Homburg-Saarbrücken et l'Université mère de Nancy.

Ce n'était vraiment pas un hasard si le premier recteur de la nouvelle université, le professeur Jean Barriol, venait de Nancy et si Pierre Donzelot, devenu entre temps directeur général de l'Enseignement supérieur au ministère de l'Éducation nationale à Paris, dirigeait comme président le conseil d'administration, c'est-à-dire l'autorité administrative suprême d'une université. De même figuraient beaucoup de maîtres de conférences et de professeurs nancéiens parmi les scientifiques français appartenant au corps enseignant des quatre facultés. A la tête de la Faculté de droit et des sciences économiques, par exemple, se trouvait comme doyen le recteur honoraire de l'Université de Nancy, Félix Senn. Les professeurs Jean Imbert (droit romain), François Luchaire (droit public et droit constitutionnel), Joanny Ray et Yves Seguillon (économie politique), René Roblot (droit commercial français), et le doyen de la Faculté de droit de Nancy et fondateur du Centre d'Études juridiques françaises à Saarbrücken, le professeur Pierre Voirin (droit civique civil français), y enseignaient. Même après les changements politiques survenus entre 1955 et 1957¹³, avec d'importantes répercussions sur le système universitaire, la plupart d'entre eux allaient demeurer étroitement attachés – surtout à travers le Centre d'Études juridiques françaises – à l'Université de Saarbrücken. A l'Institut des Langues et des Littératures romanes enseignaient le doyen de la Faculté des lettres de Nancy, Marcel Cressot, et Paul Dimoff, à l'Institut des Études germaniques Albert Schneider. A la Faculté des sciences, intervenaient, outre le premier recteur Jean Barriol, le physicien Robert Guillien, le zoologiste Roger Husson, le minéralogiste Philippe Olmer, ainsi que plusieurs chargés de cours. Probablement pour des raisons spécifiques liées à la matière, il n'y avait à la Faculté de médecine que peu de scientifiques français participant à l'enseignement. Ce fut néanmoins le cas pour le frère du

12. Voir à ce sujet le récit sommaire de François Streiff, *op. cit.* 7.

13. Voir Wolfgang Müller, « Die Universität des Saarlandes in der politischen Umbruchsituation 1955/1956 », in: Rainer Hudemann, Burkhard Jellonek und Bernd Rauls unter Mitarbeit von Marcus Hahn (éds.), *Das Saarland zwischen Frankreich und Deutschland 1945-1960, St. Ingbert, 1997, (= Schriftenreihe der Stiftung Demokratie Saarland. Geschichte, Politik und Gesellschaft. Band 1), pp. 413-425.*

ministre de l'Intérieur de la Sarre, Arnaud Hector (chirurgie expérimentale), qui dut sa nomination, selon toute apparence, à des raisons politiques, pour le brillant chirurgien et ancien collaborateur de Ferdinand Sauerbruch, Adolphe Michel Jung, de Strasbourg, pour le bactériologiste Charles Leblois, le bio-physicien Claude Roucayrol et, avec le plus grand nombre d'années de service, pour Gilberte Pallot, qui dirigea l'Institut d'histologie de 1948 à 1957 avant de devenir titulaire de la chaire d'histologie à l'Ecole nationale de médecine et de pharmacie à Dijon.

Le projet d'une coopération universitaire entre Nancy et Saarbrücken

C'est dans les années soixante que la coopération entre les universités de Saarbrücken et de Nancy prit un tour nouveau. L'initiative revint, en 1965, à la Faculté de droit de Nancy, qui prit contact avec Léontin-Jean Constantinesco, qui dirigeait à cette époque l'Institut d'Etudes européennes à Saarbrücken. Puis, en mai 1966, le recteur de l'Université de la Sarre informa le Sénat que l'Université de Nancy songeait à proposer une coopération entre les deux institutions. Peu après, sous son successeur Werner Maihofer, un remarquable juriste, commencèrent des discussions visant à la fondation d'une association entre les universités de Nancy et de Saarbrücken, et après une rencontre avec le doyen de la Faculté de droit de l'Université de Nancy, M. Bentz, le professeur Constantinesco fit quelques suggestions quant à la mise en place d'une commission ad hoc. A côté de Constantinesco, qui dirigeait les négociations, les professeurs Heinz Wagner (droit public et droit administratif), Gottfried Eckart (physique appliquée et électrotechnique) et le doyen de la Faculté des lettres, Hans-Ludwig Scheel, composaient la délégation sarroise. Le recteur Bompaire, le vice-président du Conseil de l'Université et doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques Bentz, le doyen de la Faculté des sciences Aubry et le professeur Derathé, en tant que membre du Conseil de l'Université, représentaient l'Université de Nancy. On délibéra sur une coopération scientifique étroite, sur un échange régulier d'étudiants et d'enseignants et l'établissement d'une carte d'étudiant commune et l'on conféra sur les possibilités d'une coopération entre les instituts d'interprétariat, d'une organisation commune de congrès et de « journées scientifiques franco-allemandes », voire d'une coopération avec l'Université de Liège. Après une série de rencontres, les négociations aboutirent à une « Charte de coopération » qui, dans un préambule abondamment détaillé et dans onze

articles, réglait les modes de collaboration dans la recherche et dans l'enseignement, les modes d'échange d'étudiants et de coopérations scientifiques, les modalités des contacts à nouer et à développer entre les étudiants tout comme entre les responsables de la coopération. De plus, cette charte devait fournir au Conseil de coopération interuniversitaire une sorte de cadre organisateur.

Mais ces accords n'entrèrent jamais en vigueur ! D'abord, en juin 1968, la cérémonie prévue à l'occasion de la signature du traité de collaboration avec l'Université de Nancy dut être ajournée à cause des événements survenus en France. Puis, en octobre 1968, l'escalade dans la situation, déjà fort tendue, à Saarbrücken dans les rapports entre l'Université de la Sarre et ses étudiants rendit indispensable le report de la nouvelle année académique, la célébration du vingtième anniversaire de la fondation de l'Université et la signature du traité de coopération avec son université mère. Cependant, le 17 décembre 1968, les étroites relations entre les deux universités furent soulignées lorsque la Faculté de droit de l'Université de Nancy conféra le titre de docteur *honoris causa* au recteur de l'université de la Sarre, Werner Maihofer, professeur de droit pénal, philosophie sociale et philosophie du droit. Il est important de mentionner que déjà le 24 octobre 1960, lors de la 108^e session du conseil de la Faculté de médecine de l'Université de la Sarre, le professeur Alken avait soumis la proposition motivée de conférer le titre de docteur *honoris causa* à Pierre Donzelot, en soulignant les grands services que celui-ci avait rendus à l'Université dans les années de fondation. A l'unanimité, le conseil acquiesça à la demande, qui hélas, n'eut pas de suite : le professeur Donzelot mourut en effet subitement à Lyon, le 26 octobre 1960.

Le développement des relations entre les facultés de médecine de Homburg et de Nancy depuis 1984

Un « Mémoire sur les activités européennes de l'Université de la Sarre », datant du mois de juin 1980, soulignait les liens nombreux noués avec le monde universitaire français. En ce qui concerne l'Université de Nancy, subdivisée désormais en Nancy I et Nancy II, le mémoire mentionne que la conclusion d'une série d'accords visant avant tout l'informatique, la géologie/minéralogie, le droit et la médecine était imminente. C'est ainsi qu'à la mi-octobre 1976 eurent lieu à Nancy – pour la première (et dernière) fois – des « journées franco-allemandes sur l'hygiène et la santé publique ». Elles avaient été organisées par les laboratoires d'hygiène des Facultés de médecine de Nancy et de

Homburg, avec la participation du professeur Reinhart Schweisfurth, de Homburg, et traitèrent des problèmes d'eau potable. En outre, le titulaire de la chaire de chimie physiologique, Volker Ullrich, entretenait depuis 1975, sous la forme de projets scientifiques communs et de rencontres biennuelles, une étroite collaboration avec les groupes de travail du professeur Siest (Nancy I) et le Laboratoire de chimie médicale et toxicologie de Liège, dirigé par le professeur Gielen, déjà associé à Nancy. Il avait également suggéré la création d'un cours d'études avancées en pharmacologie biochimique. Après une déclaration de principes, le 18 avril 1980, un accord entre l'Université de Nancy I et l'Université de la Sarre fut signé à Nancy, un traité qui entendait manifester la volonté des parties contractantes de coopérer dans le domaine de la biochimie, de la pharmacologie moléculaire, du métabolisme des agents pharmacologiques et de la toxicologie. Des conférences communes, des échanges d'expériences et des publications bilingues étaient envisagés.

Mais pour des raisons diverses, un accord général entre les deux universités ne put être conclu à brève échéance. Il fallut attendre les négociations de la Charte de coopération de l'Université de la Sarre, des établissements d'enseignement supérieur de Lorraine et du Centre universitaire de Luxembourg, signée le 25 octobre 1984 à Pont-à-Mousson. Grâce à cette charte, de nouvelles perspectives se sont ouvertes et la coopération déjà existante entre les facultés de droit, les facultés de lettres (philologie française et allemande), les facultés de sciences (informatique, minéralogie et sciences des matériaux) des universités de Saarbrücken et de Nancy prit un essor nouveau.

Sous le signe d'une coopération de plus en plus étroite entre ces deux universités, le nouveau doyen de la Faculté de médecine à Homburg, le professeur Paul Fritsche, chercha à son tour à renforcer les rapports entre les facultés de médecine. Lors d'une visite à Nancy, le 16 août 1984, Paul Fritsche, accompagné du directeur médical et directeur de la clinique de pédiatrie de l'Université de la Sarre, le professeur Friedrich Carl Sitzmann, entra en contact avec le professeur Pierre Alexandre¹⁴ (Centre de transfusion sanguine) et proposa l'organisation commune de conférences, de tables rondes scientifiques et de stages, la réalisation en commun de projets de recherches, et – pour la mi-novembre 1984 – d'une table ronde qui discuterait de l'organisation des études de médecine et sur les structures de la faculté et des cliniques tant à Homburg qu'à Nancy. Après d'autres entretiens lors de la signature de la charte à Nancy et après une visite de Pierre Alexandre à Homburg, la table ronde en question eut lieu le 1^{er} février 1985, dans la salle de conférences de la Clinique de pédiatrie à Homburg. Les conférences traitèrent des structures des facultés et des cliniques, de l'évo-

lution de la cardiologie pédiatrique et des recherches sur le sommeil nocturne. Les spécialistes français présentèrent des avancées dans le domaine de la chirurgie faciale et de la chirurgie maxillaire. Il en résulta la nomination du professeur Volkhart Freitag, chirurgien expert en la matière à Homburg, comme membre fondateur du Groupe lotharingien d'études de la face. La seconde table ronde, suivie d'une visite des cliniques de Nancy-Brabois, eut lieu le 24 juin 1985.

En outre, le fait mérite d'être mentionné, une étudiante de Homburg, Roswitha Koppe, termina en 1986 une thèse de doctorat, sous l'égide du professeur Gernot Feifel, consacrée à l'échange d'étudiants en médecine (*Studentenaustausch im Fach Medizin – eine Untersuchung an den medizinischen Fakultäten in Nancy (Frankreich) und Homburg/Saar*)¹⁵, thèse dont elle avait rassemblé les premiers éléments pendant une année d'études passée en 1984/85 à Nancy en tant que boursière de la République française. Jusqu'en 1990, onze tables rondes furent organisées alternativement à Nancy et à Homburg par les deux facultés de médecine. Elles offrirent l'occasion de nouer d'autres contacts à travers des rencontres, des conférences, des colloques ou des congrès, comme par exemple celui organisé en novembre 1986 par la Société française d'hématologie à Nancy et auquel participèrent des membres de la section *Klinische Hämostaseologie und Transfusionsmedizin* (hémostaséologie clinique et médecine de transfusion), dirigée par le professeur Ernst Wenzel. Une coopération étroite se développa notamment grâce à des conférences qui eurent régulièrement lieu pendant des sessions d'études, aux recherches scientifiques réalisées en commun par les sections de virologie (les professeurs Alain Le Faou et Nikolaus Müller-Lantzsch) et de radiologie (les professeurs Denis Régent et Bernhard Kramann), à des cours de perfectionnement organisés par les deux facultés de médecine et des publications auxquelles participèrent des scientifiques sarrois et nancéiens. Depuis 1987/88, un échange d'étudiants régulier entre les facultés de médecine s'effectue dans la cadre du programme Erasmus, promu

14. Voir : Pierre Alexandre, « Historique de la coopération entre les Facultés de Médecine de Homburg et de Nancy », in : Manfred Schmeling und Michael Veith (éds.), « Universitäten in europäischen Grenzräumen. Universités et frontières en Europe. Konzepte und Praxisfelder – Concepts et pratiques ». *Jahrbuch des Frankreich-Zentrums der Universität des Saarlandes*, vol. 5, 2003/2004, Bielefeld, 2005, pp. 209-212.

15. Voir Roswitha Koppe, *Studentenaustausch im Fach Medizin – eine Untersuchung an den medizinischen Fakultäten in Nancy (Frankreich) und Homburg/Saar*, Medizinische Dissertation, Homburg, 1986. Pour le programme « Erasmus », voir l'article de Irmie Bouillon et de Bernhard Kramann, « Beziehungen zwischen den Medizinischen Fakultäten der Universitäten Nancy und Homburg. Freude und Leid », in : Manfred Schmeling und Michael Veith (éds.), *op. cit.*, pp. 213-216.

par la Communauté Européenne. Au printemps 1988, Birgit Assmann fut la première étudiante de Homburg à passer à Nancy quatre mois de son année pratique. Après le diplôme d'Etat, elle y remplit pendant dix-huit mois la fonction de médecin assistant. Après de longues années d'efforts, en 1996, des cours de langues intensifs ayant peu à peu réduit les problèmes de compréhension mutuelle, des étudiants français purent enfin bénéficier à leur tour du programme d'échanges.

Le 6 février 1995, une délégation nombreuse de la Faculté de Homburg se rendit à Nancy pour un échange de vues scientifiques. Puis, le 26 avril 1997, les fêtes données à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Institut de Homburg, origine aussi bien de la Faculté de médecine que de l'Université de la Sarre, offrirent un cadre approprié pour la signature solennelle d'un traité de coopération entre l'Université de Nancy I - Henri Poincaré et l'Université de la Sarre. Signé par Jean-Pierre Finance, président de l'Université Henri Poincaré, Günther Hönn, président de l'Université de Saarbrücken, et par les doyens Jacques Roland et Hermann Josef Schieffer, le traité (qui comporte six articles) souligne dans son préambule l'intention de resserrer par des liens financiers adaptés les liens professionnels et amicaux existant depuis de longues années et d'intensifier les échanges scientifiques. Pour aboutir à ce but, « la coopération déjà

existante dans l'échange d'étudiants, de candidats au doctorat et d'enseignants » devra être renforcée. Aspirant à créer un règlement identique des présentations de thèses de doctorat, les parties contractantes arrêterent donc que les membres des corps d'enseignants respectifs pourraient faire partie des commissions d'examens des deux universités. Il était également prévu de renforcer la coopération dans le domaine de la recherche scientifique en médecine par un échange de publications et de résultats d'investigation, par des renseignements réciproques sur les cours et les conférences, par l'organisation commune de cours et de congrès. Le traité prévoyait également des efforts communs pour élaborer des projets de recherches et améliorer la technologie de communication, comme par exemple la transmission d'images digitalisées. L'article 3 prévoyait une coopération dans la thérapeutique soutenue par les possibilités offertes par la Nouvelle Médecine et l'article 4 d'élargir la collaboration dans le domaine des soins et dans le domaine de la formation initiale, de la formation complémentaire et du perfectionnement. On convint d'une durée de validité de cinq ans pour le traité avec – sauf dénonciation préalable – une prolongation automatique de deux ans¹⁶.

La vitalité de cette coopération est démontrée d'une façon impressionnante par les groupes de travail Sarre-Lorraine-Luxembourg qui, chaque année depuis 1993, se réunissent alternativement à Nancy, à Homburg et à Luxembourg-Ville. Leur but est – à côté d'une collaboration scientifique – surtout de faciliter les rencontres et la communication entre les jeunes scientifiques, les candidats au doctorat et les étudiants sur le point de passer leur diplôme. De multiples contacts tant scientifiques que personnels sont nés de ces rencontres, et les nombreuses conférences et les nombreux cours réalisés en commun témoignent du succès de cette coopération¹⁷.

16. Voir le texte du traité dans la collection des traités de coopération aux archives de l'Université de Saarbrücken, qui est également publié avec un commentaire rédactionnel par Wolfgang Müller « Kooperationsvereinbarung zwischen der Universität Nancy I – Henri Poincaré und der Universität des Saarlandes zur Förderung der Zusammenarbeit auf dem Gebiet der Medizin », *Saarländisches Ärzteblatt*, 50. Jahrgang, Heft 6, Juni 1997, p. 6s.

17. Je dois ce renseignement au professeur Nikolaus Müller-Lantzsch. Qu'il soit assuré de ma reconnaissance.